

**Projet d'amélioration de la route 169, du km 9,6 au km 13,3,
dans les MRC de La Côte-de-Beaupré et de Charlevoix
par le ministère des Transports**

Dossier : 621106-145

**Compte rendu de la période d'information
et de consultation du dossier par le public
du 24 avril au 8 juin 2012**

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Projet d'amélioration de la route 169, du km 9,6 au km 13,3, dans les MRC de La Côte-de-Beaupré et de Charlevoix* par le ministère des Transports a pris fin le 8 juin 2012. Conformément au mandat qui lui a été confié le 22 mars 2012 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 24 avril au 8 juin 2012, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Afin d'améliorer les conditions de sécurité et de fluidité de la circulation sur la route 169, entre le kilomètre 9,6 et le kilomètre 13,3, le ministère des Transports projette d'en modifier les courbes et le profil et d'y ajouter une voie lente. La route 169 débute à la hauteur du kilomètre 166 de la route 175, dans la réserve faunique des Laurentides, et se situe dans les MRC de La Côte-de-Beaupré et de Charlevoix.

L'emprise du tracé retenu aurait 53,7 m de largeur alors que la superficie totale des travaux couvrirait environ 199 610 m². De plus, 14 ponceaux devraient être remplacés ou éliminés. Outre la modification des courbes et du profil d'un tronçon ainsi que l'ajout d'une voie lente, les travaux consisteraient à stabiliser les talus de déblais et de remblais avec la pose de terre végétale, l'ensemencement et la plantation. On tenterait par ailleurs de récupérer les déblais en les réutilisant dans l'emprise en tant que remblais. Les travaux seraient complétés par la pose de glissières, du pavage et de la signalisation. Le coût total actualisé du projet est estimé entre 7 M \$ et 8 M \$.

(Extrait du communiqué émis le 24 avril 2012)

Les préoccupations soulevées

Durant tout le mandat, aucune préoccupation n'a été portée à notre attention, que ce soit par téléphone, par courriel ou par courrier. De plus aucune personne ne s'est présentée pour participer à la séance publique d'information qui se tenait à Hébertville le 15 mai 2012.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centres	Adresses
Bibliothèque municipale d'Hébertville <i>Accès Internet gratuit</i>	238, rue Hébert, Hébertville
Bibliothèque de Métabetchouan	87, rue Saint-André, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Web du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
18 avril 2012	Le Quotidien	
18 avril 2012	Le Journal de Québec	
18 avril 2012		Le Lac-Saint-Jean
7 mai 2012	Le Quotidien	
7 mai 2012	Le Journal de Québec	
9 mai 2012		Le Lac-Saint-Jean

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
24 avril 2012 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de la Capitale-Nationale	173	Site du BAPE
26 avril 2012 Annonce du changement de lieu pour la tenue de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de la Capitale-Nationale	173	Site du BAPE
15 mai 2012 Rappel de la séance d'information aux médias	Médias écrits et électroniques de la Capitale-Nationale	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

La séance d'information

Date	15 mai 2012
Lieu	École Primaire Saint-Joseph, au 236, rue Hébert, Hébertville
BAPE : Animation	M ^{me} Louise Bourdages, conseillère en communication
Accueil et prise de notes	M ^{me} Lucile Aldrovandi, conseillère en communication
Promoteur	M. Donald Martel, spécialiste en environnement (MTQ) M. Jean-François Leclerc, chef de service des inventaires et du plan (MTQ)
Assistance	Aucune
Durée	S/O

Les relations de presse

Aucun média n'était représenté à la séance d'information qui devait se tenir à Hébertville.

La revue de presse

Au cours du mandat d'information et de consultation du dossier par le public, le journal *Constructo* et son portail *www.portailconstructo.com* ont repris le contenu du communiqué annonçant ce mandat et la séance d'information et décrivant notamment les activités du projet, ses répercussions et ses mesures d'atténuation.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec le chargé de projet au ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs a permis d'en arriver à la même conclusion.

Québec, le 28 juin 2012

Louise Bourdages, conseillère en communication, chargée du dossier
En collaboration avec Lucile Aldrovandi, conseillère en communication